

**Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien
du lundi 8 janvier 2007, à 18 h 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville**

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,
Philippe SORNAY, co-président Habitants,
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Hélène BENARD, Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Fernand CHAMBON
Jacques DINARES, Marie-Claude LOSDAT, Guy MORET, représentant les habitants.
+ Jean-Pierre QUENARD

Absente non excusée : Marie-Claude LOSDAT

- Il est tout d'abord rappelé qu'il sera parlé de la pollution demain lors de la réunion du Conseil d'Arrondissement.
- Le compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2006 est présenté au Bureau et adopté.
- Rôle du Conseil de quartier au sujet de la pollution émise par les fumées émanant du tunnel sous la Croix-Rousse.
Philippe SORNAY, en préambule, désire signaler le fait que nous avons tous été assommés par des envois de mails au groupe Expression Croix-Rousse de qualité plus que moyenne, en fait d'un niveau assez bas.
Yves BOTTON a souhaité que le sujet pollution soit mis à l'ordre du jour de la réunion de ce soir en demandant quelle est l'incidence des émanations du tunnel sur les habitants.
Il faut d'abord préciser que cinq cheminées rejettent des émanations sans aucune filtration.
Actuellement, le maire du 4^{ème} a demandé des comptages de mesure dont il n'a pas encore les résultats.
Jacques DINARES informe le Bureau qu'un ingénieur-chimiste retraité, Monsieur CHAPUT, a créé un site Internet sur la pollution. Ils en ont discuté ensemble et Monsieur CHAPUT pense qu'il faudrait exiger l'installation d'une station de mesures fixes.
Il est décidé que Jacques DINARES se chargera de faire un courrier demandant à la COPARLY d'installer une station fixe de mesures sur le plateau. Cette lettre serait faite en collaboration avec les trois autres conseils de quartier croix-roussiens s'ils le souhaitent, ainsi qu'avec les conseils de quartier des pentes du 1^{er} arrondissement.
- Jacques DINARES avait demandé au maire du 4^{ème} de réfléchir à la collecte des sapins mais n'a pas encore eu de réponse.
Fernand CHAMBON a contacté une personne du conseil d'administration de la régie de quartier dans le but de débarrasser les encombrants des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Des personnes en recherche d'emploi et des personnes en insertion ont été embauchées par la régie de quartier pour des actions ponctuelles. Coût de l'enlèvement = 3,00 € par encombrant, quel que soit sa taille.
Une plaquette doit être éditée et diffusée par la régie de quartier auprès des 34 conseils de quartier pour expliquer le travail de cet organisme.
- Une réunion aura lieu à la mairie du 4^{ème} mercredi 10 janvier 2006, à 18 heures 30, avec Eric CAZIN, au sujet du devenir de la place Marcel Bertone. Le but est une concertation entre les participants pour lister les propositions des habitants, sachant qu'il n'y aura pas de budget en 2007 pour cette place.

- La réunion concernant les aménagements de la zone 30 dans le 4^{ème} a eu lieu le 15 décembre 2006 en présence de quelques élus et des Services Techniques du Grand Lyon. Eric DUBOIS résume les propositions du conseil de quartier Croix-Rousse Est sur les principaux axes à aménager en priorité, soit le carrefour des rues Dumont d'Urville et Richan et les abords des écoles maternelle et primaire de la rue Eugène Pons.

Le carrefour des rues Belfort et Aimé Boussange sera étudié après la mise en service du parking du Gros Caillou.

Il est demandé de diminuer l'effet "tuyau" des rues Belfort et du Mail.

Proposition a été faite de remonter le profil de la rue Belfort à hauteur de la place Marcel Bertone. Mais se pose alors le problème du bruit qui sera généré suite à cette modification.

Le collège Maurice Scève devant être transféré dans les locaux de l'I.U.F.M. boulevard de la Croix-Rousse, le Bureau s'interroge sur la sécurisation des élèves qui s'y rendraient en vélo ou en rollers.
- La chaîne installée pour bloquer l'accès des véhicules à la place Commandant Arnaud est parfois ôtée par des habitants qui garent alors sans vergogne leur voiture sur la place.
- En ce qui concerne la chaîne qui bloque l'accès à la rue de la Tour du Pin, à hauteur du petit jardin d'enfants, celle-ci a pour but de permettre au propriétaire du bâtiment situé à l'angle de cette rue et de la place Commandant Arnaud de rentrer sa voiture dans son garage. Des habitants tentent parfois de rentrer et de se garer sur cette petite place. Théoriquement, cet emplacement leur est interdit. Eric CAZIN propose de demander de remettre en place les bancs qui empêchaient les voitures de stationner. Le Bureau est tout à fait d'accord.
- Suggestion est faite par Eric DUBOIS de prendre un peu d'argent sur le budget de fonctionnement pour créer des banderoles du style "Stop aux déjections canines" et "Maîtres responsables" et demande que le maire fasse passer la brigade devant les écoles. René CLOCHER rappelle que des tracts ont déjà été réalisés par les précédents membres du Bureau en 2003 et que l'association "De place en place" a également fait des actions de ce genre.
- Philippe SORNAY déplore le manque d'action et de rapidité pour saler et sabler les rues en pente de la Croix-Rousse (hormis la montée de la Boucle) lors de l'épisode des bruines verglaçantes de la nuit du 24 au 25 décembre et du matin du 25 décembre. Les rues dans notre secteur ont été salées seulement l'après-midi du 25 décembre après 15 heures. Il en est résulté plusieurs accidents de voitures et de piétons. Le Bureau s'interroge sur les moyens mis en œuvre dans cette situation.
- Mme BENARD informe le Bureau de la progression de l'idée de faire jouer une pièce de théâtre par des bénéficiaires des Restos du Coeur et des bénévoles, sous la direction de Philippe FAURE, au théâtre de la Croix-Rousse. Les répétitions sont déjà programmées. Un comédien professionnel encadrera les acteurs dans un projet de pièce bien défini. C'est fin janvier que tout sera enclenché. Il est prévu que la représentation de cette pièce ait lieu le mardi 3 avril 2007. Les adolescents du Centres Social feront un reportage photos. Le montant du billet d'entrée à ce spectacle serait de 12,00 € pour tous, de 8,00 € pour les inscrits au Centre Social et l'entrée serait gratuite pour les participants à la pièce et leur famille. Il y aura 500 places à vendre.
- Pour l'année 2007, Philippe SORNAY propose de réfléchir à d'autres thèmes que ceux déjà abordés ces dernières années. Il pense notamment à une manifestation lors de l'ouverture du parking du Gros Caillou.

Suggestion est faite par Jean-Pierre QUENARD de s'intéresser au bruit, qui est aussi une pollution.

La prochaine réunion est fixée au lundi 12 février 2007, à 18 heures 30, à la MEJ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.